

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
COMMUNE DE SOLARO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 MAI 2023**

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : MOULIN-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L. procuration de NICOLAI M., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., ACKER-CESARI V., GIUDICELLI PA., ANDREANI N.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT ABSENTS** : CHAMBE A., GRANDO G., ORSONIC., SECONDI P., NICOLAI M. procuration à TOMASINI L.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 09

Date de convocation : 22/05/2023

Date d'affichage: 22/05/2023

**Objet : Synthèse du commissaire enquêteur pour l'intégration des voies des lotissements de la Marine de Solaro et Chiarelli : avis du conseil municipal.**

Le Maire informe l'assemblée que l'enquête publique pour l'intégration des voiries des lotissements Chiarelli et de la Marine de Solaro s'est déroulée du 03 avril au 03 mai 2023.

La procédure prévue à l'article R318-10 du Code de l'Urbanisme impose au Conseil Municipal de délibérer pour donner son avis sur le projet dans un délais de 4 mois, soit avant le 03 juillet 2023.

Le dossier d'enquête publique, regroupant tous les éléments exigés par la réglementation en vigueur est donc présenté pour avis au conseil municipal.

En outre, le conseil municipal est informé que, dans son procès-verbal de synthèse, le commissaire enquêteur précise que le projet a reçu 71 observations et que l'intégralité d'entre elle s'est exprimée en faveur de la proposition d'intégration des voiries de ces deux lotissements dans le domaine communal.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, donne une avis favorable à la synthèse du commissaire enquêteur pour l'intégration des voies des lotissements de la Marine de Solaro et Chiarelli dans le domaine communal.

Fait et délibéré à Solaro le 26/05/2023.

Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI

